



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

SEOM.QC.CA

Syndicalement vôtre

Le Mot de la présidence

Mélanie HUBERT

Pour toutes les Greta Thunberg de la Terre

DANS CE NUMÉRO :

Message aux futures
personnes retraitées

L'expérience d'un
comité EBP au secteur
des adultes

Diversité et pluralité
sexuelles

Formation sur le
budget d'établissement

Vous avez sans doute entendu parler cette jeune Suédoise de 16 ans, Greta Thunberg. Cette lanceuse d'alerte, militante citoyenne pour le climat, est devenue une icône mondiale de la lutte pour les changements climatiques. Dans un [discours poignant](#), elle s'est adressée aux adultes en ces termes : « I don't want you to be hopeful. I want you to panic (...) I want you to act (...) I want you to act as if the house is in fire, because it is ». Difficile de rester de marbre devant le cri du cœur de la jeune fille.

L'Histoire s'écrit sous nos yeux. Le dérèglement climatique aura sans aucun doute des impacts majeurs sur le monde tel que nous le connaissons. De nombreux groupes d'experts sont formels. Des canicules plus intenses se multiplieront, avec les impacts que l'on connaît sur la santé des populations plus vulnérables. Des sécheresses entraîneront, partout sur le globe, la précarité alimentaire. La montée du niveau des océans mettra en péril de nombreuses villes côtières. Les réfugiés climatiques frapperont aux portes des pays jusqu'alors épargnés.

Mon discours vous semblera peut-être alarmiste, voire écoanxieux, pour reprendre une expression à la mode. Et si nous faisons le pari que nous pouvons, inverser le cours de l'Histoire? Si, au lieu d'écrire au futur, nous pouvons encore parler au conditionnel?

Pour ce faire, les actions individuelles telles que le recyclage, la réduction des déchets et le végétarisme, aussi louables soient de telles initiatives, ne suffiront pas. Mon fils de 14 ans l'a déjà compris. Il est particulièrement troublé quand il pense au sort réservé aux jeunes de sa génération si rien n'est fait.

Il sait que le combat à mener est inégal : des géants industriels pillent les ressources naturelles, insatiables de développement économique et de profits. Ont-ils seulement compris qu'il n'y a pas de richesse sur une planète morte?

J'ai envie de dire à mon fils et à tous les jeunes de son âge que tout n'est pas perdu, car nous avons encore la force du nombre. Nous avons le pouvoir de forcer la classe politique à regarder la vérité en face et à prendre les moyens nécessaires pour éviter le pire.

Comme enseignantes et enseignants, nous avons la responsabilité de l'éducation des citoyens de demain. Une mobilisation sans précédent secoue la planète. Partout, la jeunesse nous rappelle l'urgence d'agir. Ces jeunes ont déjà pris la rue, et n'attendent que l'appui des adultes qui les entourent.

Nous pouvons unir nos forces et soutenir les jeunes soucieux de leur avenir. Comment? En participant aux activités organisées dans le cadre de La Semaine de la Terre, du 22 au 27 avril.

CALENDRIER



Assemblée générale
extraordinaire

29 avril 2019

Conseil des personnes
déléguées (sur temps de
libération)

1^{er} mai 2019



Divers événements se dérouleront aux quatre coins du Québec. Lundi 22 avril (<https://www.facebook.com/events/306973166675814/>), le SEOM et la FAE étaient au rendez-vous sur la Colline Parlementaire à Québec. Nous avons encerclé l'Assemblée nationale pour sommer nos élus d'arrêter de tourner en rond. Le 27 avril, un autre rendez-vous s'organise, cette fois à Montréal. Le SEOM et les affiliés de la FAE espèrent vous retrouver à la place des festivals dès 13 h 30.

Unissons nos voix à celles de nos jeunes inquiets et exigeons des solutions législatives à la hauteur de la catastrophe annoncée. Nous devons prendre la rue. Maintenant. Nous le devons à nos enfants, à toutes les Greta Thunberg de ce monde. Demain, il sera peut-être trop tard.

MESSAGE AUX FUTURES PERSONNES RETRAITÉES

La *TROUSSE DE L'APRFAE*, un incontournable pour bien préparer la retraite!

Vous prendrez votre retraite cette année, vous devez absolument vous procurer la *Trousse de l'APRFAE** préparée à votre attention. Présentée dans une enveloppe à l'effigie et aux couleurs de l'association, la trousse est disponible auprès du Syndicat et en format électronique seulement auprès du Service des ressources humaines de la commission scolaire. Elle contient plusieurs documents qui vous permettront de bien vivre cette transition. Les formulaires appropriés pour conserver l'assurance vie et adhérer au régime d'assurance-maladie complémentaire s'y retrouvent. Vous pouvez contacter la personne répondante de votre établissement au SEOM pour obtenir votre copie.

Cette trousse est également disponible sur demande en version électronique en s'adressant à retraites@aprfae.ca.



*APRFAE : Association de personnes retraitées de la FAE

L'expérience d'un comité EBP au secteur des adultes

Benoit COUTU
vice-président à la vie professionnelle
Nancy HAMEL
enseignante au CFPMS

Au secteur des jeunes, le comité local EHDAA (**CL-EHDAA**) est conventionné et ses balises sont établies dans l'Entente nationale¹. Mais pour le secteur des adultes, serait-il pertinent d'avoir un comité local EBP (**CL-EBP**) et quel serait son mandat? En 2015, les enseignantes et les enseignants du Centre de formation professionnelle des métiers de la santé (CFPMS) ont mis sur pied un CL-EBP. Le comité est composé de deux membres de la direction (directeurs adjoints), une conseillère pédagogique (CP), une conseillère pédagogique en adaptation scolaire (CPAS) et neuf enseignantes et enseignants.

Logigramme et faits observables

Une des premières réalisations du CL-EBP du CFPMS a été de créer un logigramme afin d'établir le rôle de chaque intervenant à partir de la première journée d'école de l'élève ayant des besoins particuliers, ou suite à l'observation de signes de difficulté d'un élève. À l'automne 2018-2019, le CL-EBP a conçu une liste de faits observables afin d'aider les enseignantes et enseignants à remplir des constats de suivi dans Tosca. Cette liste permet de décrire des faits, en évitant d'inscrire des interprétations. Lorsque nécessaire, un suivi avec le tuteur, la conseillère pédagogique ou la technicienne en éducation spécialisée peut être organisé dans le but de documenter d'autres faits observables et d'ajuster un plan d'aide. C'est le cas, par exemple, pour plusieurs élèves en formation professionnelle à la CSMB dont le français n'est pas la langue maternelle.

Aider l'élève et soutenir l'enseignante ou l'enseignant : la confidentialité

Pour aider l'élève et l'enseignante ou l'enseignant, la confidentialité est très importante. Les enseignantes et enseignants ont l'option d'envoyer un courriel aux membres du CL-EBP ou à la conseillère pédagogique. Le courriel décrit une difficulté rencontrée avec un élève afin d'obtenir des conseils sur des stratégies pouvant être mises en place. L'enseignante ou l'enseignant est invité à participer à une rencontre ultérieure du CL-EBP. La rencontre permet de se concerter sur des interventions à faire. Après la rencontre, un courriel est envoyé à l'enseignante ou l'enseignant résumant les stratégies proposées durant la rencontre.

Sur demande, la conseillère se rend en classe afin d'orienter l'élève vers des stratégies d'apprentissage qu'il devra mettre en place afin de l'aider. La conseillère fera le suivi sur les stratégies proposées et pourra, avec l'élève, les ajuster au besoin. De plus, la conseillère pédagogique accompagne l'enseignante ou l'enseignant qui le désire afin d'identifier des stratégies d'enseignement.

La rencontre mensuelle du CL-EBP permet donc de faire un suivi de certains EBP en observant leur parcours académique. Le but est de réfléchir sur des approches pouvant aider l'élève à risque d'échec ou qui a déjà connu l'échec. Plusieurs sujets peuvent être abordés durant la rencontre : encadrement de l'élève, utilisation en classe d'outils pédagogiques (Word Q, dictionnaires électroniques, livres numériques, traducteur papier, etc.), processus d'aide à l'apprentissage pour les évaluations aux fins de sanction, recommandation d'achat de matériel pour la gestion de l'inattention et de l'hyperactivité en classe (Tingles, ballons d'exercices), clarification du rôle de chaque intervenant, révision du logigramme, etc.

Notons que l'ensemble de ce rôle de concertation du CL-EBP se rapproche du mandat du Comité d'intervention², tel que conventionné au secteur des jeunes. Il est important de rappeler qu'au secteur des jeunes, le CL-EHDAA ne traite pas de cas d'élève en particulier, ce rôle étant assuré par le comité d'intervention.

¹ Clause 8-9.05, E6, appelé « Comité EHDAA au niveau de l'établissement ».

² Clause 8-9.09, E6 (sur le comité d'intervention).

Diversité et pluralité sexuelles

Isabelle DUBUC
membre du CAADS

Votre établissement compte certainement de la diversité et de la pluralité.

Du personnel homosexuel ou transgenre?

Au moins une famille homoparentale?

Des élèves qui semblent se questionner sur leur identité sexuelle ou leur orientation sexuelle?

Peut-être avez-vous aussi des questions à ce sujet?

Le GRIS est là pour vous!

Ils peuvent venir vous rencontrer pour en discuter avec les jeunes et les moins jeunes¹.

¹ <https://www.gris.ca/nos-actions/#demande-d-intervention>



Formation sur le budget d'établissement

Benoît COUTU
vice-président à la vie
professionnelle

Le mardi 14 mai 2019, le Comité vie Professionnelle (CVP) du SEOM présentera sa **formation annuelle sur le budget d'établissement**. La formation est particulièrement pertinente pour les membres qui siègent au CPEE ou au Conseil d'établissement (CÉ), instances locales qui ont à se prononcer sur le budget présenté par la direction. Il sera notamment question de **l'ensemble des nouveautés des règles budgétaires** qui seront en vigueur durant l'année scolaire **2019-2020**. Vous y obtiendrez des informations pertinentes aux réalités qui vous concernent, le tout afin de mieux articuler vos prochaines interventions en CPEE ou en CÉ, et ainsi mieux préparer la prochaine année scolaire. La formation sur temps de libération d'une journée s'adresse à tous les secteurs. Il y a 20 places et l'inscription se limite à une personne par établissement.

Pour vous inscrire, veuillez contacter le SEOM par courriel à l'adresse c.harvey@seom.qc.ca ou par téléphone (514 637-3548) avant **le mercredi 8 mai 2019 à 16 h 30**.

Le journal **Syndicalement vôtre** est réalisé par le Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM). De format électronique, il est disponible à celles et ceux inscrits à notre infolettre et sur [le site du SEOM](#).

Conception graphique, mise en page et révision de textes : **Chantal Harvey, Nathalie Peterson, Jean-Philippe Viau et Sébastien Vincent**.